



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
09.10.2012

L'an deux mille douze et le quinze octobre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mm COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

N° 12/80

**Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mr MARTY (excusé), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr BALOUP (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**Secrétaire** : Mr GALINIE.

*Rapporteur : Monsieur Delpoux*

**LANCEMENT  
ENQUETE PUBLIQUE  
POUR LE  
DECLASSEMENT DE  
TERRAIN SUR LE  
DOMAINE PUBLIC EN  
VUE DE SA VENTE A  
BOIS VALOR -  
Délibération rectificative**

Par délibération en date du 15 décembre 2011, le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires en vue du déclassement d'une partie d'espace public cadastré section AT n° 301 et situé rue Jean Mermoz.

Il était mentionné que ce terrain avait une contenance de 31 m<sup>2</sup>. Or, après mesures faites par le géomètre, il s'avère que sa contenance est de 51 m<sup>2</sup>. Il convient par conséquent de rectifier la délibération du 19 décembre 2011.

Vu la délibération du 19 décembre 2011,

Entendu le présent exposé,

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

CHARGE Mr Le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement d'une partie d'espace public cadastré section AT n° 301, pour une contenance de 51 m<sup>2</sup> et non 31 m<sup>2</sup>.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 31 octobre 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire